

RAFLES

DANS NOS QUARTIERS

Raffles de sans papiers qui passent inaperçues tant nous sommes habitués à l'occupation policière permanente de nos rues

Répérer ce type de contrôle d'identité pour s'y opposer

Arrestations massives opérées à l'improviste dans des quartiers ciblés : Magenta, Stalingrad, Barbés, Quai de la gare, Belleville...

Appeler des amis, constituer des réseaux téléphoniques

Flics en petits groupes en uniformes et en civil, qui contrôlent dans la rue, dans les cafés, les couloirs et les sorties de métro

Faire rebrousser chemin discrètement aux gens menacés

Longueur de l'opération : de 30 minutes à 3 heures les cars stationnés non loin sont remplis jusqu'à ce que le quota du jour soit atteint

Limiter ainsi le nombre d'arrêtés donc d'expulsions

Enfermement en centre de rétention puis expulsion des personnes arrêtées : une cinquantaine environ

Expliquer ces rafles et les rendre visibles aux yeux de tous

RAFLES DANS NOS QUARTIERS

1 À 2 FOIS PAR SEMAINE, DES RAFLES de sans papiers ont lieu dans le quartier : les policiers ratissent rues, cafés et couloirs du métro pendant quelques heures et contrôlent les papiers de toutes les personnes qui leur paraissent étrangères. Ils se répartissent généralement par petits groupes assez discrets de 3, 4 policiers et se répandent dans le quartier, jusqu'à ce que les cars stationnés non loin soient pleins et le quota du jour atteint.

A partir de là, la personne arrêtée est prise dans un engrenage bien huilé : les cars de police conduisent tout le monde dans un commissariat pour une garde à vue de 24h ou 48h, avant de les emmener dans un centre de rétention de la région parisienne : Vincennes, Bobigny, Plaisir, Choisy-le-Roi, Le Mesnil Amelot, Palaiseau, Nogent... La détention dure tout le temps qu'il faut aux autorités françaises pour découvrir la nationalité du sans papier et savoir ainsi dans quel pays l'expulser, mais elle ne peut pas excéder 30 jours. Sans passeport, les autorités présentent le détenu à différents consulats afin que l'un d'entre-eux le reconnaisse, qu'il établisse son identité et qu'il délivre un laissez passer. Si le sans papier n'est reconnu par aucun pays au bout de 30 jours, il est libéré.

POUR DE NOMBREUX SANS PAPIERS, ne jamais révéler leur identité, ni leur pays d'origine, permet de s'en sortir et d'éviter que la préfecture puisse légalement les expulser. Si les autorités ont le passeport et le laissez passer, la suite logique est l'expulsion par avion ou bateau. On peut alors agir pratiquement à l'aéroport ou sur le port en alertant les passagers qui s'apprentent à embarquer afin de gêner le départ. **Faire sortir des informations du centre de rétention, se démener pour obtenir la date d'expulsion, se rendre à l'aéroport, etc... sont donc déterminants.**

MAIS C'EST EN AMONT QUE NOUS DEVONS AUSSI AGIR : empêcher concrètement les arrestations de sans papiers lors de rafles. Si l'on est témoin d'une rafle, rien de plus simple que d'avertir les gens de la présence des policiers. Rien de plus simple que d'observer leur petit manège et de les devancer. Rien de plus simple que d'appeler des amis, des voisins, pour être le plus nombreux possible, et par là, plus efficaces.

Les gouvernements de droite et de gauche multiplient depuis les années 1970 les lois qui restreignent l'accès au titre de séjour et qui renforcent l'arsenal répressif. A chaque fois, ils créent du même coup plus de sans papier. Ces lois ont pour principal effet d'intimider les travailleurs immigrés, « légaux » ou « illégaux », pour mieux les rendre exploitables suivant les besoins de l'économie. La menace de l'arrestation et de l'expulsion constitue un moyen de pression énorme sur les sans papier qui acceptent des boulots pénibles et sous-payés dans des secteurs d'activité comme le bâtiment, la restauration, le nettoyage ou le maraîchage par exemple. Mais c'est aussi un moyen de pression énorme sur tous les étrangers « légaux » qui craignent de se voir refuser le renouvellement de leur titre de séjour. Sans parler du fait que la rentabilité des travailleurs sans papiers participe de l'abaissement du coût du travail en général. Bien sûr le discours des politiciens et du Medef est bien différent : ils justifient systématiquement leurs lois en invoquant l'incapacité de la France à « accueillir toute la misère du monde dans des conditions décentes ». Cette misère, ces « bonnes âmes » – loin de s'en soucier – l'organisent au niveau mondial, et sont les premiers à en tirer profit. Cette misère, ce sont leurs lois qui l'ont créée de toutes pièces, en fabriquant le statut de sans-papier.

SABOTONS

LA MACHINE A EXPULSER

SABOTONS LA MACHINE À EXPULSER